

Qui sommes nous ?

Notre équipe se compose de trois psychologues reconnues, spécialisées en accompagnement des traumatismes :

De gauche à droite : Ingrid Verleyen, Veerle Devriendt, Ria Neiryck

Boulevard Anspach 17 boîte 48
1000 Bruxelles

Pour plus d'information :

Par téléphone : 0498 52 53 21

Par courriel : veerle.devriendt@skynet.be

Par le website : www.veerledevriendtconsulting.be

Encadrement en cas de traumatisme

Agression, menaces, incendie, attaque à main armée, violences, accidents, effraction, suicide ou décès soudain d'un collègue ... ce sont des expériences traumatisantes qui, si elles ne sont pas bien gérées, peuvent conduire à un syndrome de stress post-traumatique (P.T.S.S.). Ce syndrome de stress peut causer le dysfonctionnement du collaborateur et dans le pire des cas, son absence pour cause de maladie de longue durée. 10 % des victimes éprouvent pendant longtemps des difficultés à gérer un traumatisme. Si l'expérience traumatisante peut être abordée à temps, dans la plupart des cas, le syndrome de stress ne survient pas. L'encadrement compétent par un professionnel peut s'avérer crucial.

Dans le cadre de l'accompagnement post-traumatique, nous offrons entre autres :

- Soutien psychologique, debriefing et accompagnement après un événement éprouvant ou une expérience traumatisante par des entretiens individuels et/ou collectifs.
- Suivi et soutien postérieurs des personnes concernées, individuellement ou en groupe.
- Sensibilisation des collaborateurs : comment peuvent-ils le mieux s'aider ou aider des collègues après un événement.
- Soutien téléphonique de collaborateurs.

Pour les dirigeants et autres personnes-clés dans l'organisation :

- Conseil par téléphone concernant la manière de soutenir les collaborateurs.
- Formation au sujet de l'accueil et le suivi d'un incident traumatisant dans l'organisation.
- Formation et coaching concernant la réintégration de travailleurs après des événements traumatisants.
- Elaboration de procédures et de stratégies à propos de l'accueil après des événements traumatisants.
- Soutien lors de la communication de mauvaises nouvelles à la famille après un accident grave/mortel.

Autres...

- Formations sur le deuil.
- Formations sur l'épuisement professionnel.
- Conseils et coaching concernant des travailleurs éprouvant des problèmes psychiques,...

Comment opérons-nous ?

Veerle Devriendt Consulting peut être contacté par GSM au n° 0498/ 52 53 21, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Lors de l'appel, un rendez-vous est fixé pour un premier entretien structuré / debriefing psychologique en concertation avec l'organisation/le ou les intéressés.

L'accueil et l'accompagnement s'appuient sur des méthodes scientifiquement fondées.

Les formations sont élaborées en fonction des souhaits de l'organisation à partir d'entretiens préliminaires.